

Délibération
Du Comité Syndical
Du 16 octobre 2025

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

☒ sa publication sur le site internet du SITAC
le 22/10/2025

☐ sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture
le 21/10/2025

Id S2low : 062-256204033-
20251016-A5_16_10_2025-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET



A5 : Création de la communauté Zone des Dunes sur la plateforme PassPass Covoiturage – Signature de la convention de partenariat avec Hauts-de-France Mobilités

Rapporteur : Monsieur Philippe MIGNONET, Président du SITAC

Par délibération en date du 11 décembre 2023, le Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis a approuvé le développement d'une stratégie opérationnelle sur le covoiturage. Cette délibération comprenait notamment la mise en place d'une communauté SITAC sur la plateforme régionale de mise en relation des covoitureurs à l'échelle des Hauts-de-France, PassPass Covoiturage.

En parallèle, le SITAC mène l'opération « Check'in ta mobilité », à destination des employeurs du territoire pour les accompagner dans le développement de Plans de Mobilité Employeurs. Après avoir réalisé un diagnostic auprès des entreprises Graftech, Interor et Alcatel situées dans, ou à proximité de la zone d'activités des Dunes, le covoiturage ressort comme une solution de mobilité alternative à la voiture individuelle pour les salariés dans leurs

déplacements domicile-travail.

Afin de rendre plus visible l'offre de covoiturage et permettre aux salariés d'organiser leurs trajets en interne ou avec d'autres salariés des entreprises voisines, une communauté dédiée sur PassPass Covoiturage peut être mise en place en partenariat avec le SITAC.

Cette communauté bénéficiera à l'ensemble des entreprises de la zone des dunes qui seront invitées à nommer un référent par entreprise afin d'accompagner les salariés et de communiquer sur le service. En tant qu'instigateur de la communauté, le SITAC aura une vision sur le nombre d'inscrits et de trajets effectués par les membres de la communauté.

Le coût de la création d'une communauté sur le site de covoiturage passpass.fr s'élève à 820 euros TTC.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2025.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec Hauts-de-France Mobilités, pour la création d'une communauté Zone des Dunes sur la plateforme PassPass Covoiturage.

ADOpte A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 16 OCTOBRE 2025 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-cinq, le jeudi seize octobre, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Philippe MIGNONET, sur la convocation qui lui a été adressée le jeudi neuf octobre.

Présents :

Titulaires :

Monsieur Guy ALLEMAND
Monsieur Guy BEGUE
Monsieur Marc BOUTROY
Monsieur Sébastien CASTELLE
Madame Anne DECAESTECKER
Monsieur Bernard DELALIN
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Monsieur Jean-Michel DORET
Madame Thérèse DUPUY
Monsieur Michel HAMY
Monsieur Frédéric HENOT
Monsieur Jean-Marc LEROY
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Philippe MIGNONET
Monsieur Yves SANDRAS
Madame Frédérique VAN ROOY

Suppléants :

Monsieur Patrick CROMBEZ
Monsieur Daniel DIWUY

Excusés :

Madame Patricia BASSET
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Philippe MIGNONET
Madame Adeline DECLERCQ
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Madame Laurence LOUCHEZ, pouvoir à Fabrice MARTIN

Absents :

Monsieur Patrice CAMBRAYE
Monsieur Jean-François LACROIX
Monsieur Guillaume LOEUILLEUX
Monsieur Laurent LENOIR
Monsieur Hugo MARCOTTE-RUFFIN
Monsieur Jean-Luc MAROT
Monsieur Jacques MERLEN
Madame Maité MULOT-FRISCOURT
Madame Corinne NOËL
Madame Claudia ROBERT